Sciences de l'information et de la communication : cartographie d'une discipline

Pascal Froissart

▶ **To cite this version:**

Pascal Froissart. Sciences de l'information et de la communication : cartographie d'une discipline. Stéphane Olivési. Sciences de l'information et de la communication : objets, savoirs, discipline, Presses universitaires de Grenoble, pp.269-294, 2013, Communication en plus, 978-2-7061-1819-7. sic_01541087

HAL Id: sic_01541087

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01541087

Submitted on 17 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sciences de l'information et de la communication : cartographie d'une discipline [*]

Pascal Froissart
Maître de conférences à l'université de Paris VIII
Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation (CÉMTI, ÉA 338)

Discipline récente, les sciences de l'information et de la communication (SIC) se sont institutionnalisées en France à partir de la fin des années 1960 (cf. tableau 1 ; cf. Boure, 2006, 2007, 2008).

Tableau 1. Bref historique de l'institutionnalisation des Sciences de l'information et de la communication en France

Date	Jalons institutionnels	Lieux
1910	Premier diplôme (journalisme)	L'École de journalisme (Dick May & Henri Fouquier)
1965	Premier diplôme de l'enseignement supérieur (publicité)	Lycées, Sections de technicien supérieur « Publicité »
1967	Premier diplôme universitaire de premier cycle (*communication*)	Université de Bordeaux, IUT sur les « Carrières de la communication »
1969	Premier diplôme universitaire de deuxième cycle	Université de Bordeaux, Unité pluridisciplinaire des techniques d'expression et de la communication (UPTEC)
1971	Première maîtrise de sciences et techniques (MST) en « communication »	Université de Bordeaux
1972	Création d'un Comité des sciences de l'information et de la communication	

[*] Publié dans Stéphane Olivesi (dir.), 2013. *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline.* Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, coll. « Communication en plus », 302 p., ISBN : 978-2-7061-1819-7, pp. 269-294. Reproduit en partie sur https://books.google.fr/books?id=RQp_BAAAQBAJ

	(présidé par Jean Meyriat), préfigurant la Société française des sciences de l'information et de la communication	
1974	Premier diplôme universitaire de troisième cycle (DESS en « Information et documentation »)	Institut national des techniques de la documentation (INTD, Paris)
1975	Constitution d'une « section » au Conseil national des universités (numéro 52, « Sciences de l'information et de la communication » – prend le numéro 71 en 1981)	
1975	Premières formations doctorales (DEA en « Information et communication »)	Universités de Bordeaux III, Grenoble III, Nice, Paris IV
1978	Création de la Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC). Premier colloque « INFORCOM » (Compiègne)	

Les SIC se sont construites lentement, accompagnant et suscitant les réflexions et les recherches autour de l'objet « information et communication ». De nouveaux diplômes ont été certes créés, des lieux de publications sont apparus, des lieux de rencontres et de colloques sont devenus rituels ; mais il a fallu également qu'une communauté d'enseignants-chercheurs se constitue, se reconnaisse, soit reconnue. Cette communauté savante est l'objet du présent travail : qui en sont les membres ? quel est leur statut ? sur quels objets travaillent-ils ?

Sans viser l'exhaustivité, mais en tentant de répondre à ces questions, un corpus mixte a été constitué : l'un, quantitatif, est issu des bases de données du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et en particulier la direction des personnels enseignants ; l'autre, qualitatif, résulte de la collecte et du traitement des intitulés de postes depuis le début des années 1990 au *Journal officiel*. Enfin, des coups de sonde ont été lancés dans le dernier *Annuaire de la recherche en sciences de l'information et de la communication* publié par la Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC) en 2002 pour repérer les parcours personnels ainsi que les thèmes de recherche et d'enseignement.

Une communauté par le nombre

Pour décrire la communauté des SIC, voyons tout d'abord les effectifs des enseignants-chercheurs (maîtres de conférences, professeurs des universités).

Une croissance forte

L'évolution des effectifs des enseignants-chercheurs en SIC est un sujet d'intérêt récurrent auquel les chiffres du ministère permettent de donner corps. L'accroissement des effectifs en SIC s'y révèle fort et continu (cf. figure 1) – bien supérieur aux effectifs de l'enseignement supérieur. Tandis que ces derniers, depuis 1980, n'ont crû que d'un facteur 2 (passant de 27 504 à 49 065 enseignants-chercheurs, hors médecine et odontologie), les SIC ont connu une progression de facteur 10 (de 77 à 781 enseignants-chercheurs) !

Figure 1. Nombre d'enseignants-chercheurs en Sciences de l'information et de la communication (1977-2012)

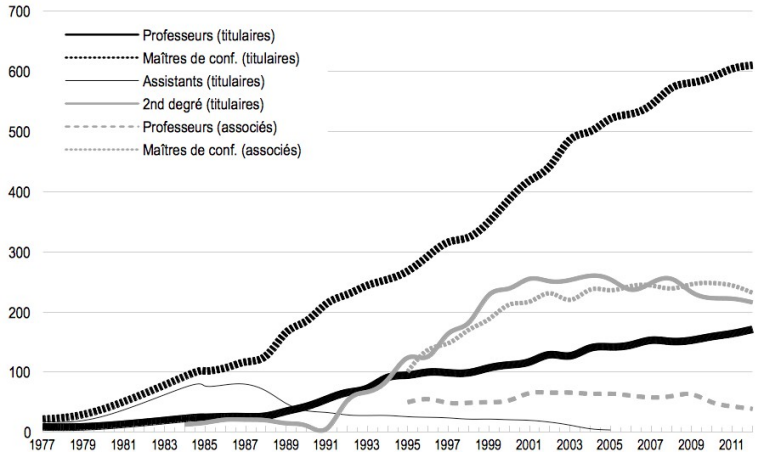

Source : Ministère (DGRH A1-1). Traitement : P. Froissart, 2013

De 1977 à 2012, c'est-à-dire du début à aujourd'hui, les SIC ont connu 7 % d'augmentation annuelle composée, passant de 43 enseignants-chercheurs titulaires en 1977 à 781 en 2012 (610 maîtres de conférences et 171 professeurs des universités). Pour apprécier l'évo-

lution, il faut comparer avec les taux d'accroissement moyens dans les autres disciplines (cf. figure 2).

Figure 2. Taux d'accroissement annuel moyen du nombre d'enseignants-chercheurs en SIC (1984-2011)

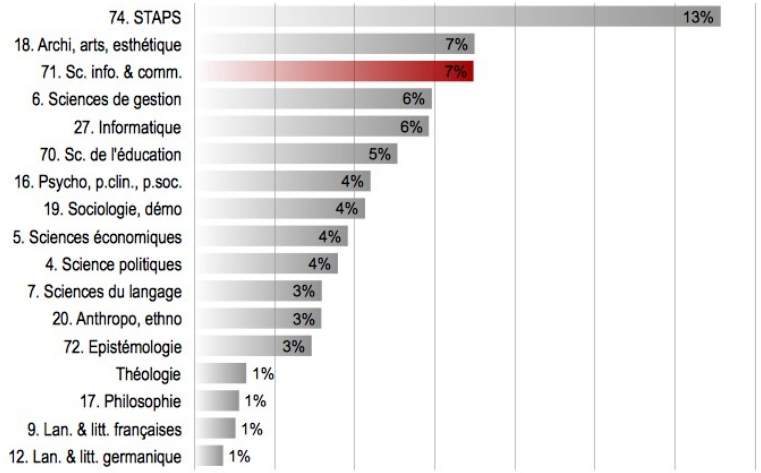

Source : Ministère (DGRH A1-1). Traitement : P. Froissart, 2013

À la vue des taux d'accroissement moyen des disciplines, on observe la place enviable des SIC : les effectifs de celles-ci augmentent sept fois plus vite que ceux en philosophie ou en littérature française par exemple ; seules les STAPS croissent davantage, deux fois plus vite encore.

Si l'on note la disparition depuis 2005 du statut d'assistant (intégré désormais dans le corps des maîtres de conférences), il faut remarquer que la présence de professionnels associés (39 contrats PAST et 232 contrats MAST en 2012) ainsi que celle d'enseignants du second degré (216 détachements PRAG ou PRCE en 2011) augmente encore les effectifs. Pour ces derniers, les données du ministère ne donnent pas toutes les clés : n'y sont en effet recensés que les titulaires d'un CAPES de documentation. Or de nombreux enseignants agrégés ou certifiés dans d'autres disciplines du secondaire participent à la vie des formations en SIC, en 1er cycle en particulier ; ils échappent à toute

statistique, tout comme les très nombreux intervenants professionnels (vacataires) pour lesquels il n'existe aucune donnée.

En tout état de cause, la forte augmentation des effectifs en SIC constitue la grande originalité de la discipline qui a réussi à se faire une place unique en un très court laps de temps (cf. figure 3).

Figure 3. Nombre d'enseignants-chercheurs en SIC par rapport aux autres disciplines (2011)

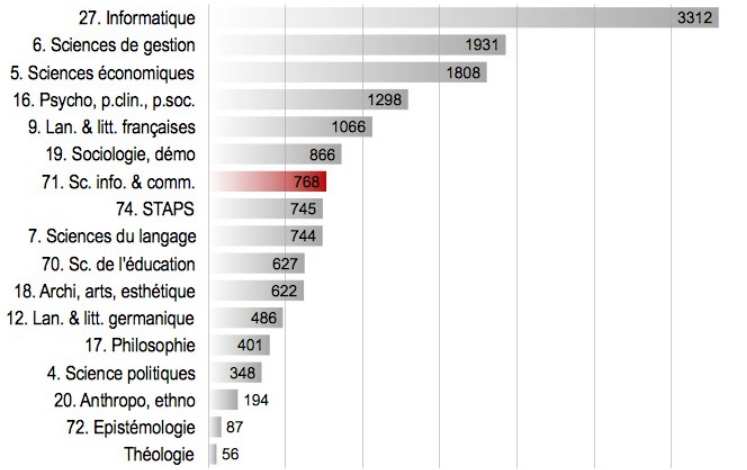

Source : Ministère (DGRH A1-1). Traitement : P. Froissart, 2013

En nombres absolus, les SIC comptent en 2011 autant d'enseignants-chercheurs (768) que les sciences du langage (744) et les STAPS (745), un peu moins toutefois que la sociologie (866) et la littérature française (1 066)… tout en restant éloignées des sciences de gestion (1 931) et des sciences économiques (1 808). Contrairement à d'autres situations institutionnelles (on pense en particulier au CNRS, qui n'a créé de commission de recrutement liée aux SIC qu'en 2008 avant de la dissoudre en 2011 dans une entité à l'intitulé vague), la création d'une section au sein du Conseil national des universités (CNU) a eu un impact majeur sur la constitution d'une communauté qui a pu se reconnaître, revendiquer et faire école. Cependant, le nombre de postes n'est pas tout ; encore fallait-il qu'ils soient attribués en fonction d'un fléchage disciplinaire.

Les composantes de la croissance des SIC

Le nombre des postes ouverts par le ministère à la demande des formations en « information et communication » et des départements souhaitant diversifier la palette de ses enseignements reflète donc la montée en puissance de la nouvelle discipline (cf. figure 4).

Figure 4. Offre de postes d'enseignants-chercheurs en Sciences de l'information et de la communication (1998-2011)

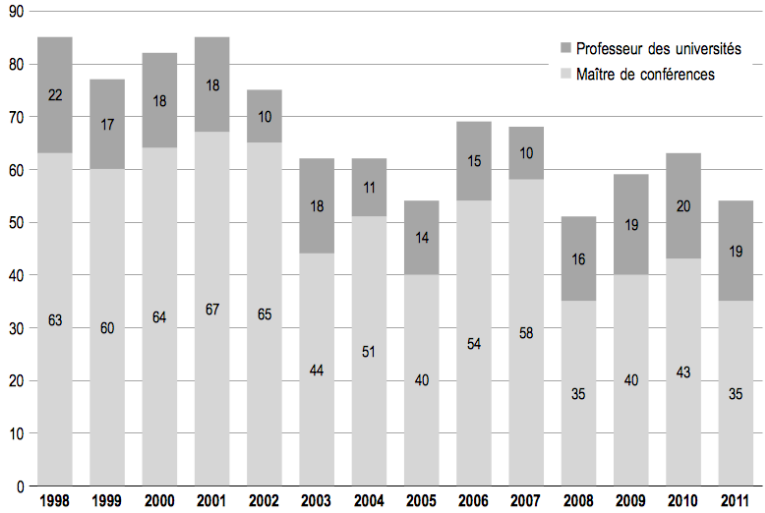

Source : Ministère (DGRH A1-1). Traitement : P. Froissart, 2013

Depuis 1998, le nombre de postes offerts au recrutement et à la mutation est important : cela représente chaque année entre 35 et 67 postes de maître de conférences ainsi qu'entre 10 et 22 postes de professeur des universités.

L'année 2002 semble toutefois marquer un tournant dans l'offre de postes de maître de conférences : alors que, depuis cinq ans, l'offre était stable (avec 64 postes en moyenne), elle baisse ensuite (avec 44 postes en moyenne pour les neuf années suivantes), soit une chute d'un tiers. On pourrait objecter que l'indicateur est discutable : il arrive que les postes soient non pourvus et qu'ils soient par conséquent publiés plusieurs fois. Cela reste marginal : en 2011 par exemple, seuls 6 % des postes de maître de conférences et 12 % des postes de pro-

fesseur des universités (quasi identique à la moyenne nationale de 5 % et 14 %) ont connu ce sort.

L'augmentation marque donc le pas depuis 2002. La croissance continue de la communauté des SIC semble pourtant assurée : à moins d'un retournement de tendance imprévisible, l'attrition naturelle (environ 10 professeurs des universités et 20 maîtres de conférences par an) est largement compensée par les recrutements (en moyenne 16 postes de professeur des universités et 44 postes de maître de conférences offerts annuellement depuis 2003). Cependant, combinée à la moindre offre de postes constatée plus haut, un autre facteur va avoir un impact sur la croissance : la structure de la pyramide des âges (cf. figure 5).

Figure 5. Pyramide des âges des enseignants-chercheurs en SIC (2012)

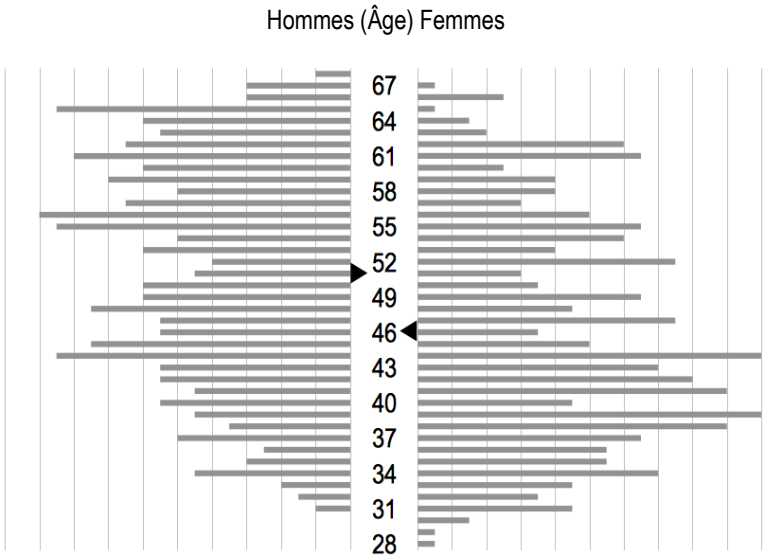

n = 781. Source : Ministère (DGRH A1-1). Traitement : P. Froissart, 2013. Les curseurs indiquent la moyenne d'âge de chaque groupe.

Dans la communauté des enseignants-chercheurs en SIC, la moyenne d'âge s'établit à 49 ans avec une variation pour le genre (46 ans pour les femmes, 51 ans pour les hommes) ainsi que pour le

statut (56 ans pour les professeurs des universités, 47 ans pour les maîtres de conférences).

Les perspectives de départ à la retraite d'une partie des enseignants-chercheurs modifient légèrement les prévisions futures de croissance. À l'échelle nationale, en 2012, le ministère évalue en effet que, pour les dix années à venir, 44 % du corps des professeurs des universités et 20 % de celui des maîtres de conférences sera renouvelé. Pour les SIC, le constat est à l'avenant : en prenant pour hypothèse un âge moyen de départ à la retraite de 64 ans (celui constaté en 2011 par le ministère), 68 % des postes de professeurs des universités seront à pourvoir d'ici à dix ans (environ 110 recrutements, soit 11 par an) ; pour les maîtres de conférence, à même échéance, cela représente environ 26 % des effectifs (environ 160 postes à pourvoir, soit 16 par an). Le roulement de personnel est important mais reste raisonnable : le CNU qualifie chaque année en moyenne 70 aspirants à la maîtrise de conférences et 15 aspirants au professorat des universités ; les besoins futurs sont donc comblés, pour le renouvellement tout du moins.

Le scénario est en effet conservateur, au sens où il suppose que la 71e section n'a plus envie de croître au même rythme (alors que les effectifs étudiants continuent d'augmenter), ni de combler le déséquilibre dans la proportion entre maîtres de conférences et professeurs des universités (cf. figure 6).

Quand on observe le taux d'encadrement par les professeurs des universités habilités à diriger des recherches depuis plus de trente ans, on s'aperçoit que l'équilibre est non seulement insatisfaisant (toujours inférieur à la moyenne nationale) mais, en plus, précaire : sur les dix premières années (1977-1987), il décroît et passe de 18 à 12 % (minimum historique) ; sur les dix années suivantes, il croit et passe de 12 à 24 % (en 1995, maximum historique) avant de décroître à nouveau jusqu'à aujourd'hui (21 % de professeurs). En comparaison avec l'ensemble des sections universitaires, la sous-représentation des professeurs en SIC est chronique : les SIC souffrent d'un déficit d'un quart de professeurs par rapport à l'ensemble des autres disciplines – et l'écart ne tend pas à se réduire : en 2012, il n'y a que 22 professeurs des universités pour 100 enseignants-chercheurs en SIC contre 31 en moyenne en France, toutes disciplines confondues.

Figure 6. Encadrement par les professeurs des universités, comparaison entre les SIC et la moyenne nationale (1977-2012)

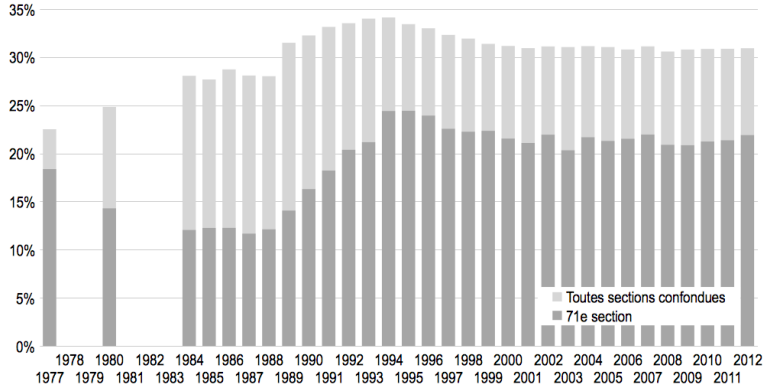

Source : Ministère (DGRH A1-1). Traitement : P. Froissart, 2013. Note : le nombre des maîtres de conférences comprend celui des assistants ; les données avant 1984 sont parcellaires.

Ce déficit dans l'encadrement professoral depuis 15 ans pose problème : les SIC semblent ne pas parvenir à mobiliser sur ce sujet. Les explications restent à l'état d'hypothèses : les SIC sont vues comme des sciences appliquées et non comme un champ de recherche ; elles jouent un *« rôle ancillaire »* lié à leur *« statut de "pratiques pédagogiques complémentaires" »* (La Broise, 2008) pour de nombreuses composantes (gestion et économie notamment, filières d'IUT) loin des problématiques de recherche ; les postes sont dispersés dans des lieux éclatés (en particulier dans le réseau des IUT) et il est d'autant plus difficile de structurer des équipes de recherche ; enfin, la discipline est sous-représentée dans les instances décisionnaires des universités (conseil scientifique, conseil d'administration) qui décident en grande partie de l'ouverture de postes de professeurs.

Les liens des SIC avec les autres disciplines

Les SIC connaissent depuis leur création une croissance continue même si on observe son ralentissement dans les dernières années. Pour expliquer ce dernier, on ne peut guère incriminer les alliances nouées avec les autres disciplines (cf. figure 7). Un poste peut en effet être publié conjointement dans plusieurs disciplines, et les SIC voient

là un certain nombre de postes leur être attribués sans qu'on soit sûr de la nature de l'alliance, car les jeux d'acteurs sont nombreux en la matière.

Figure 7. Offre de postes (1998-2011) et liens institutionnels avec d'autres disciplines

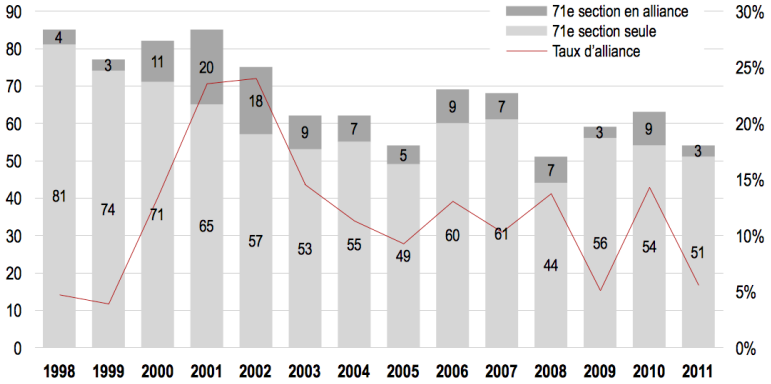

Source : Ministère (DGRH A1-1). Traitement : P. Froissart, 2013

Un certain nombre de postes sont publiés dans plusieurs disciplines à la fois : à peu près chaque année, ils comptent pour 4 % (1999) à 24 % (2002) des postes. Le nombre de postes n'est toutefois pas corrélé avec le nombre d'alliances avec les autres disciplines ($r_{Pearson} = 0{,}02$), et le nombre d'alliances diminue régulièrement depuis son maximum en 2001 (20 sur 85 postes offerts). L'incidence de ce facteur est donc marginale mais intéressante à caractériser pour observer les liens institutionnels tissés par les SIC avec les autres disciplines (cf. figure 8).

Figure 8. Postes publiés dans plusieurs disciplines : nature des liens institutionnels avec les SIC (1998-2011)

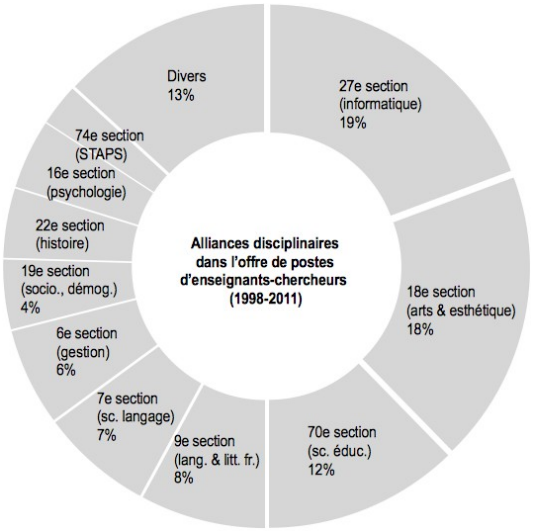

Source : Ministère (DGRH A1-1). Traitement : P. Froissart, 2013

Entre 1998 et 2011, 115 postes ont été demandés au ministère en mentionnant deux disciplines au moins (y compris les SIC). Étudiés de manière synchronique, les liens entre disciplines montrent que trois disciplines totalisent plus de la moitié des alliances : l'informatique (19 %), les arts (18 %) et les sciences de l'éducation (12 %). Ces disciplines ne sont pas un hasard : on verra plus loin que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), les arts et la formation sont présents de façon importante dans les enseignements dispensés. Il est donc temps d'analyser les thèmes abordés par les SIC, tant dans les enseignements que dans les recherches.

Une communauté productrice de savoirs

Depuis sa création en 1975, la communauté d'enseignants-chercheurs a crû et prospéré, en nombre de postes titulaires, de postes contractuels (PAST, MAST) et d'enseignants du secondaire détachés dans le supérieur (PRAG, PRCE). Mais il ne suffit pas de tracer le contour numérique d'une communauté pour en trouver le sens ; il

faut tenter d'élucider aussi la pratique de ses membres, la production scientifique qu'il est possible de mesurer et les thèmes de recherche qu'il est possible de retracer.

Les thématiques des SIC dans l'enseignement

Pour étudier les thèmes scientifiques les plus traités dans le champ des SIC, il faut distinguer le champ de l'enseignement de celui de la recherche : ils ne se recoupent pas toujours.

Pour évaluer l'importance des thèmes d'enseignement en SIC, à défaut de recenser l'ensemble des cours dispensés dans l'ensemble des universités françaises, on peut utiliser les profils de poste publiés par les universités au *Journal officiel* et par le système GALAXIE sur Internet au moment du concours de recrutement (946 postes entre 1998 et 2011 sur la base de données du ministère) – tout en gardant à l'esprit que l'analyse de tels corpus présente des faiblesses car les profils de postes ne sont pas seulement le résultat d'un classement thématique mais aussi celui de stratégies internes. La grille thématique utilisée pour classer les thèmes d'enseignement et de recherche est reprise de l'étude longitudinale menée depuis 2002 (cf. Cardy & Froissart, 2002 ; 2006 ; 2009) et exposée ici en annexe.

Une fois ôtés les postes sans profil (environ 16 % des postes sont en effet publiés sans mention du champ d'enseignement), on constate que les trois quarts des postes sont proposés dans cinq spécialités (cf. figure 9) : les théories des sciences de l'information et de la communication (D : 19 %), les nouvelles technologies de l'information et de la communication (A : 14 %), les pratiques et les techniques d'expression (F : 14 %), la communication d'entreprise (G : 14 %), et enfin la bibliologie et les sciences de l'information (E : 13 %).

Figure 9. Postes d'enseignants-chercheurs en SIC selon les thèmes d'enseignement (1998-2011)

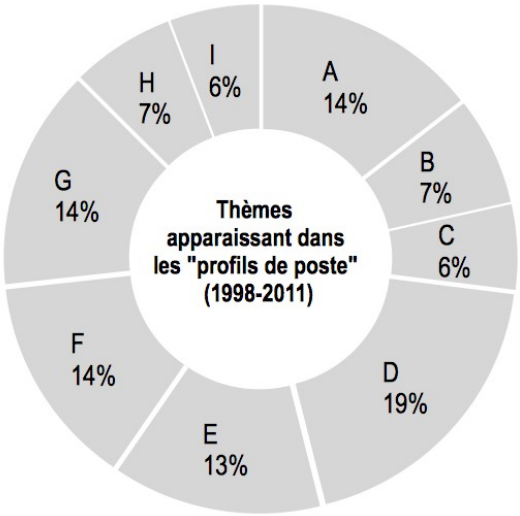

Source : Ministère (DGRH A1-1). Traitement : P. Froissart, 2013 (détail des catégories en annexe)

On peut voir que, tous postes confondus et au risque de faire des regroupements sans nuance, la discipline présente une distribution équilibrée entre les thèmes liés à la pratique (environ 40 % des postes : NTIC, bibliologie et documentation, techniques d'expression, etc.) et les thèmes liés à des questionnements (environ 60 % des postes : industries culturelles ou théories de la communication). On retrouve là une marque distinctive des SIC qui sont vues comme la rançon d'une histoire (*« nées en grande partie dans les Instituts universitaires de technologie (IUT), au cœur de préoccupations de professionnalisation, les Sciences de l'information et de la communication répondaient à leurs débuts à une demande politique et sociale. Elles se sont développées à l'université et ont produit des connaissances qui visaient à s'affranchir de cette demande sociale. »,* Jeanneret et Ollivier, 2004 : 16), tantôt comme une revendication (*« il est utile et nécessaire de discuter la professionnalisation sans faire l'économie d'une réflexion sur les sciences »,* La Broise, 2008). L'harmonieux mélange des genres qui apparaît ici *« contribue à accentuer l'image "mosaïque" des SIC »,* pour reprendre les mots de Boure (2007, p. 277).

Comparée à la situation antérieure (cf. Cardy & Froissart, 2002), on observe, outre une forte baisse des postes sans profils (34 % en 1999, 7 % en 2011 ; r = -0,8), quelques fluctuations thématiques : les théories sur les SIC gagnent du terrain (14 % en 2001, 32 % en 2011 ; r = 0,7), les nouvelles technologies en perdent (26 % des profils en 2001, 2 % en 2011 ; r = -0,9) tout comme la didactique et l'enseignement à distance (13 % en 2001, 4 % en 2011 ; r = -0,7) ; les autres champs thématiques, eux, fluctuent au gré des années.

Globalement, la forte présence d'enseignements appliqués est peut-être à mettre en rapport avec le nombre important de postes ouverts en IUT (cf. figure 10).

Figure 10. Postes d'enseignants-chercheurs en SIC selon le type d'institution (1998-2012)

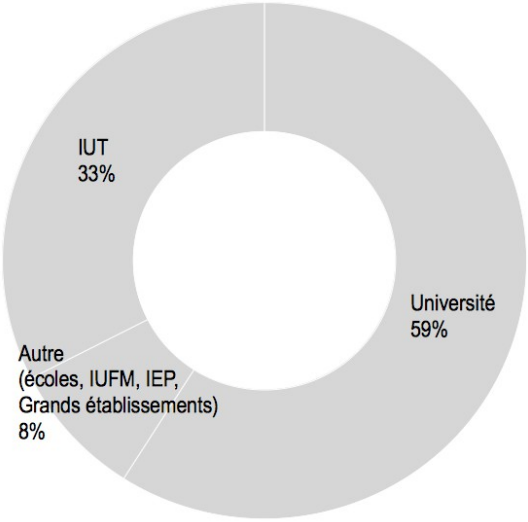

Source : Ministère (DGRH A1-1). Traitement : P. Froissart, 2013

Si la majorité des postes est offerte dans les universités (59 %), les instituts universitaires de technologie (IUT) accueillent tout de même un tiers des enseignants-chercheurs (33 %) ; ne sont pas comptés les ici les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) et les écoles spécialisées (instituts d'études politiques, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, etc.). Cette situation est d'autant plus remarquable si on la compare à la situation

nationale (cf. DÉPP, 2012, p. 312) : les universités françaises accueillent en effet 83 % des enseignants-chercheurs (1,5 fois plus qu'en SIC) et les IUT seulement 11 % (3 fois moins qu'en SIC). Cette caractéristique professionnalisante (3 fois plus d'enseignants-chercheurs dans les IUT que la moyenne nationale) corrélée à la nature des profils ouverts tout aussi pragmatiques est l'une des tendances fortes de l'emploi des enseignants-chercheurs en SIC.

Les thématiques des SIC dans la recherche

Pour compléter l'étude des thèmes scientifiques les plus traités dans le champ des SIC, il faut aborder à présent le plan de la recherche en conservant la grille thématique utilisée pour classer les thèmes d'enseignement et en l'appliquant à un corpus différent.

Le recensement des publications liées à la communauté des SIC est cependant impossible ou hors de portée : les travaux scientifiques ne sont pas enregistrés en un lieu unique et sous une même nomenclature ; les textes produits par des chercheurs en SIC peuvent être publiés dans des revues à l'extérieur du champ des SIC ; nombre de travaux sont publiés par des chercheurs dont l'attache disciplinaire n'est pas celle des SIC ; etc.

En l'absence de moyens aisés de recherche bibliographique, il faut donc se reporter à des études antérieures : celle conduite en 2007 par Lina Puustinen et ses collègues ou celle effectuée en 2002 par Hélène Cardy et Pascal Froissart sur l'*Annuaire de la recherche en information et communication* de la SFSIC (229 fiches renseignées de chercheurs entre 1999 et 2002 aux rubriques Ouvrages et Articles).

L'analyse de contenu conduite par Puustinen et al. (2007) sur cinq revues savantes françaises (*Communication et langages, Études de communication, Les enjeux de la communication, Hermès, Réseaux*) sur une durée de 5 ans (2001-2006) permet de distinguer un grand nombre de thèmes abordés par les chercheurs en SIC (cf. figure 11).

Figure 11. Articles de 5 revues en SIC selon les thèmes de recherche (2007)

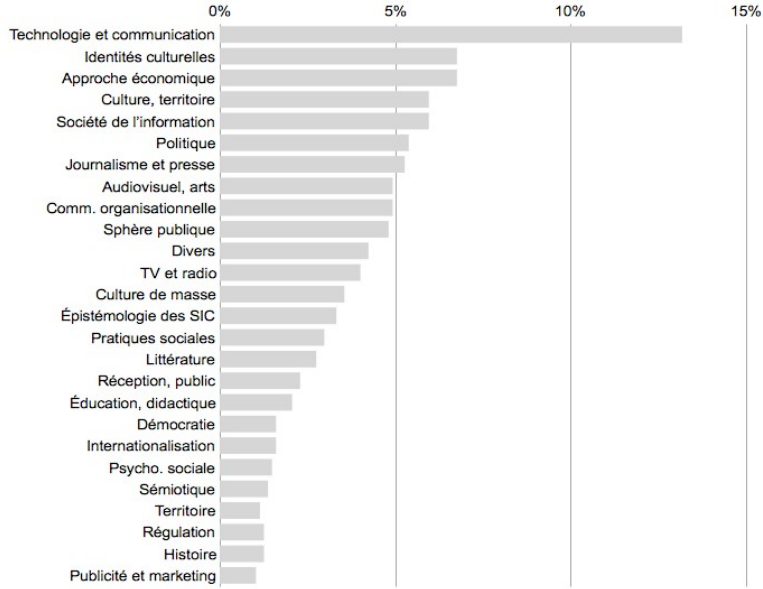

Source : Puustinen et al. (2007). Traitement : P. Froissart, 2013

L'étude montre l'atavisme des SIC pour les technologies : cette catégorie concerne 13 % des 872 articles publiés. Cependant, l'étude montre également une forte représentation de l'approche sociopolitique : 35 % des articles étaient liés d'une manière ou d'une autre à l'économie ou la science politique (concaténation des catégories *"2. Cultural identities", "4. Culture, territory and communication", "5. Information society", "6. Politics and communication", "10. Public sphere", "19. Questions of democracy", "20. Globalization", "23. Territory", "24. Regulation of media"*). Le choix des revues introduit sans doute un biais ; le dépouillement des *curricula vitæ* des enseignants-chercheurs pourra peut-être réussir à l'éliminer (cf. figure 12).

Figure 12. Articles et publications en SIC selon les thèmes de recherche (2002)

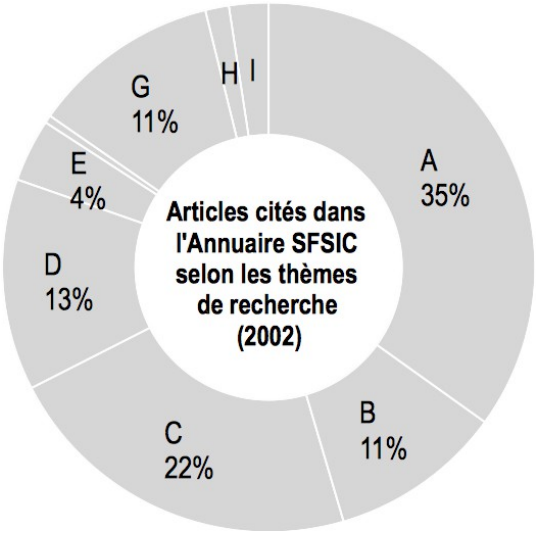

Source : *Annuaire de la recherche en information et communication* (SFSIC, 2002).
Traitement : P. Froissart, 2013

Une fois compilées les 900 publications inscrites par les 300 chercheurs qui avaient demandé à apparaître dans l'*Annuaire de la recherche en information et communication,* édité par la Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC) en 2002, et après avoir ôté la catégorie J « Inclassable » (qui représente 9 % des travaux), on observe que trois catégories suffisent à caractériser deux tiers des publications : les NTIC (A : 35 %), l'analyse des discours (C : 22 %), et les théories des sciences de l'information et de la communication (D : 13 %) – suivies ensuite seulement par la communication d'entreprise et les « approches sociopolitiques » de la communication.

Cela montre à nouveau la diversité des thèmes de recherche en SIC tout en mettant en avant la convergence des recherches sur un petit nombre d'axes majeurs.

Quand on compare enfin ces thèmes de recherche (figure 12) aux thèmes d'enseignement étudiés plus haut (figure 9), on observe de curieuses oppositions : ainsi par exemple, les techniques d'expression re-

présentent 14 % des postes mais n'inspirent que 1 % des recherches ! De même, et à l'inverse, l'« analyse des discours » représente bien peu de postes (5 %) mais mobilise 15 % des recherches…

Une pratique scientifique

Le corpus constitué à partir de l'*Annuaire de la recherche en information et communication* (SFSIC, 2002) peut également aider à caractériser certaines pratiques scientifiques des membres des SIC – sans garantie de représentativité naturellement puisqu'il s'agit d'une inscription volontaire et facultative. On peut étudier par exemple le nombre de publications déclarées par chaque chercheur (cf. figure 13).

Valable pour la période 1999 à 2002, l'*Annuaire de la recherche en information et communication* fait apparaître une distribution bibliométrique assez classique : sur l'ensemble des réponses valables (90 des 293 chercheurs n'ont pas renseigné les rubriques « Ouvrages » ou « Articles » utilisées), peu d'auteurs n'ont publié qu'un seul travail en trois ans (10 %) ; près de deux tiers (61 %) déclarent la publication de deux à cinq travaux, et rares sont ceux qui ont publié plus de dix textes (7 %). Il faudrait comparer avec d'autres disciplines en sciences humaines pour avoir une idée de la normalité de ce résultat ; en l'état, il est difficile de pouvoir valider autre chose qu'une hypothèse minimale : les enseignants-chercheurs en SIC publient et conservent une activité de recherche en dépit des tâches d'enseignement (et administratives) et, pour trois quarts d'entre eux, cela signifie au moins un article par an.

On peut tenter également de voir où prennent place les publications dans la carrière des enseignants-chercheurs (cf. figure 14) : à quel moment est-on le plus productif ? Est-ce une question d'âge ?

Figure 13. Nombre de publications déclarées par les chercheurs en SIC (1999-2002)

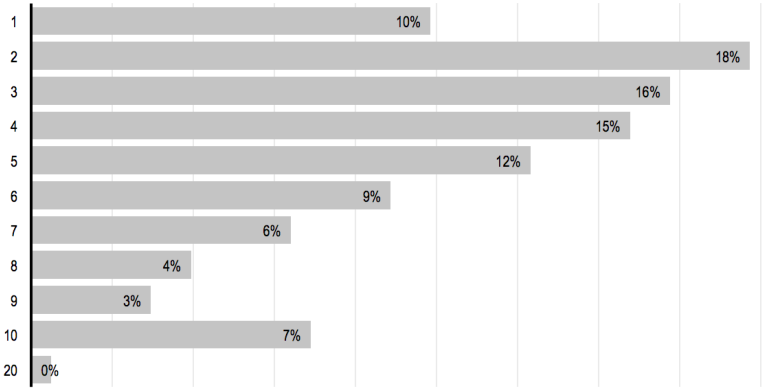

n = 203. Source : *Annuaire de la recherche en information et communication* (SFSIC, 2002). Traitement : H. Cardy & P. Froissart, 2005

Figure 14. Nombre de publications déclarées en SIC selon l'année de thèse

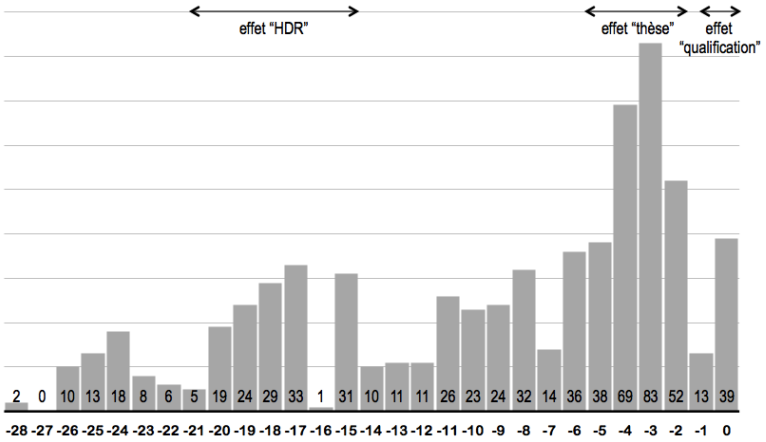

n = 680. Source : *Annuaire de la recherche en information et communication* (SFSIC, 2002). Traitement : H. Cardy & P. Froissart, 2005

En prenant pour point d'origine la date d'obtention de la thèse pour chaque enseignant-chercheur (0 signifiant que la thèse n'est pas encore soutenue), la distribution des publications montre une décroissance continue (r = 0,66), c'est-à-dire que plus on est loin du dépôt de la thèse et moins on publie. À l'intérieur de cette tendance, trois moments semblent plus propices à la publication dans la carrière des enseignants-chercheurs : avant ou pendant la thèse, entre deux et six ans après la thèse, et entre quinze et vingt ans après la thèse. Le premier moment (l'« effet qualification ») correspond sans aucun doute à une stratégie d'entrée dans la carrière (une publication au minimum est demandée au jeune docteur qui se présente à la qualification au CNU) ; le deuxième (l'« effet thèse ») correspond à l'exploitation des résultats obtenus pendant la thèse ; le troisième enfin (l'« effet HDR » pour « habilitation à diriger des recherches ») à l'exploitation des résultats obtenus pendant et après le travail d'obtention du dernier diplôme du *cursus honorum* français. Le phénomène peut être expliqué aussi par le nombre plus important de lieux de publications dans la période récente ainsi que par l'augmentation du nombre de colloques. À l'inverse, le mouvement général de décroissance des publications en fonction de l'éloignement du travail de thèse s'explique à la fois par le système d'avancement automatique des enseignants-chercheurs au sein d'une classe (être promu à l'ancienneté n'incite pas à publier régulièrement), et par le nombre très peu incitatif de promotions nationales octroyées chaque année aux enseignants-chercheurs souhaitant obtenir une promotion au mérite (en 2012, le CNU de la 71e section n'a octroyé de promotion qu'à 8 maîtres de conférences et à 11 professeurs des universités, soit 2 % du corps des enseignants-chercheurs).

Une discipline sexuée…

Pour terminer ce court portrait des membres de la communauté des SIC, on peut évaluer la féminisation du corps des enseignants-chercheurs (cf. figure 15). Le résultat est contrasté : si, au grade inférieur de maître de conférences, la parité est à peu près respectée (279 hommes pour 331 femmes), le déséquilibre est flagrant au grade supérieur de professeur des universités (117 hommes pour 54 femmes).

Figure 15. Présence des femmes parmi les enseignants-chercheurs en SIC (2012)

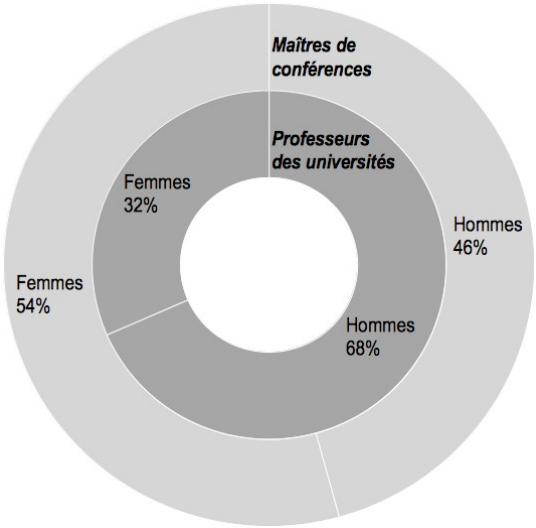

n = 781. Source : Ministère (DGRH A1-1). Traitement : P. Froissart, 2013

La sous-représentation féminine évolue néanmoins : en sept ans, 5 points de pourcentage ont été gagnés pour les professeures des universités (27 % en 2005 contre 32 % en 2012) tandis que, dans le corps des maîtres de conférences et sur la même période, les femmes gagnent 6 points (de 48 % à 54 %) et deviennent majoritaires.

La communauté des SIC ne fait pas là exception. Les universités du monde occidental, et en particulier les universités françaises, sont fort peu paritaires : en France (cf. figure 16), aucun groupe de disciplines ne parvient à hisser les femmes au-delà des 50 % équitables pour les postes de professeurs des universités ; le mieux placé est le groupe « Langues et littératures » avec 45 % de professeurs des universités de sexe féminin.

Figure 16. Présence des femmes dans l'université française selon les groupes de disciplines (2012)

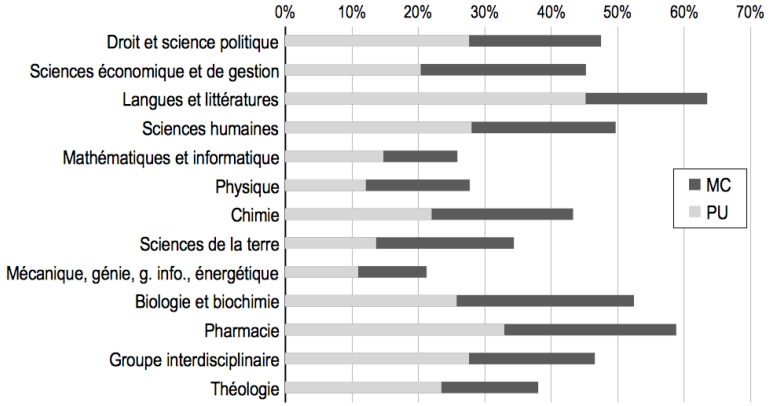

n = 49 039. Source : Ministère (DGRH A1-1). Traitement : P. Froissart, 2013

Certaines disciplines sont moins paritaires que d'autres : aux deux extrêmes, on trouve le groupe « Mécanique » (11 % de professeurs des universités et 21 % de maîtres de conférences) et le groupe « Langues et littératures » (45 % de professeurs des universités et 64 % de maîtres de conférences). Le « groupe interdisciplinaire » (qui comprend les SIC) se situe dans un entre-deux favorable : il affiche 28 % de femmes au grade de professeure des universités (contre 23 % en moyenne, toutes sections confondues) et 47 % au grade de maître de conférences (contre 43 % en moyenne, toutes sections confondues).

Cette courte incursion dans les inégalités sexuées clôt le portrait de la communauté des SIC. Pour résumer, cette dernière se laisse cerner par une double description, démographique et thématique. Sous l'angle démographique, on dénombre à présent 610 maîtres de conférences et 171 professeurs des universités appuyés par des enseignants contractuels en nombre (271 enseignants associés, 216 enseignants détachés du secondaire ; non comptés les nombreux vacataires et autres intervenants professionnels qui échappent à toute statistique). En lien avec le fait que les formations professionnalisantes accaparent de nombreux postes (un tiers en IUT), on voit également surgir le problème de sous-encadrement professoral (faible proportion de professeurs des universités). Le renouvellement des générations (moyenne d'âge : 49 ans en moyenne, et 56 ans pour les professeurs des universi-

tés) semble occulté par le taux de croissance rapide des effectifs. Sous l'angle thématique, une rapide analyse fait apparaître des activités d'enseignement et de recherche (critère : profils de poste) centrées autour de spécialités centripètes (comme les « théories des SIC », les « NTIC » et les « techniques d'expression ») ainsi que des activités de recherche (critère : publications) réservées à des domaines plus étroits (les « NTIC », les « analyses des discours », les « théories des SIC »). Dix ans après le premier bilan, la cartographie des SIC montre que celles-ci se portent bien.

Annexe

Axes thématiques des SIC. Grille d'analyse détaillée

A. NTIC. Technologies : informatique, multimédia, hypertextuelle, audiovisuelle, technique, PAO. Nouveaux usages. Nouveaux médias, réseaux, réseaux sociaux numériques, innovation, Internet, système d'information, usage des TIC, médias numériques.

B. Politique culturelle. Politique locale. Politique internationale. Sociopolitique. Socioéconomie. Industries culturelles, industries créatives. Approche sociopolitique de la communication, communication politique locale, communication politique, économie des médias, communication des institutions, espace public, sondages.

C. Analyse des discours. Analyse des productions médiatiques. Sémiologie. Étude de l'image fixe et animée, documentaire, communication par l'image. Analyse du discours des médias, cinéma documentaire, argumentation, rhétorique, représentation, médiologie, publicité, éducation aux médias.

D. Information et communication (généraliste). Communication et société. Médias, art. Théories de la communication (médias, interpersonnelle…), médiation, cinéma et communication, socio de la communication, théories de la réception, sociologie du journalisme, histoire des médias, communication et histoire, histoire de la presse.

E. Information et documentation. Bibliologie. Systèmes d'information documentaire, archivistique, bibliothéconomie, métiers du livre, méthodologie, édition, IST, information scientifique et technique, veille.

F. Techniques d'expression (écrite, orale, audiovisuelle). Ateliers. Communication écrite, écriture journalistique, projet éditorial, réalisation produit multimédia, gestion de réseaux, outils de la communication…

G. Communication d'entreprise. Communication interne. Organisation, publicité, interaction, management. Communication des associations. Communication commerciale.

H. IUFM. Formation des maîtres. Pédagogie. Sciences de l'éducation, formation, formation à distance, transmission de connaissance, apprentissage, évaluation.

I. Médiation culturelle. Muséologie. Socialisation des savoirs. Sociologie de la culture, théories de la médiation, stratégies de médiation, médiation scientifique, vulgarisation.

J. Inclassable (ou sans profil).

Bibliographie

Boure R. (2006), « L'histoire des sciences de l'information et de la communication. Entre gratuité et réflexivité (1) », *Questions de communication,* nº 10, pp. 277-295.

Boure R. (2007), « L'histoire des sciences de l'information et de la communication (2). Le cas des origines littéraires des SIC », *Questions de communication,* nº 11, pp. 257-287.

Boure R. (2008), « L'histoire des sciences de l'information et de la communication (3) », *Questions de communication,* nº 13, pp. 131-152.

Cardy H., Froissart P. (2002), « Les enseignants-chercheurs en Sciences de l'information et de la communication. Portrait statistique », dans *Les recherches en information et communication et leurs perspectives. Actes du XIII^e Congrès national,* Paris : SFSIC.

Cardy H., Froissart P. (2006), « Sexe & SIC. Les Sciences de l'information et de la communication au risque de la parité », dans *Questionner les pratiques d'information et de communication. Actes du XV^e Congrès des sciences de l'information et de la communication,* Paris : SFSIC.

Cardy H., Froissart P. (2009), « French Scholars in "Information and Communication Studies" (1975-2008) », dans *Studies in Communication Sciences,* vol. 9, nº 2, pp. 271-289.

DÉPP (2012), *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*. Paris : DÉPP, 424 pages. Données disponibles sur http://www.data.gouv.fr/

Jeanneret Y., Ollivier B. (2004), « Introduction. Une discipline et l'université française ». *Hermès,* nº 38.

La Broise, P. de (2008), « La professionnalisation en sciences de l'information et de la communication : le savoir-faire au péril des savoirs ? »,

dans *Les sciences de l'information et de la communication : affirmation et pluralité. XVI^e Congrès national*, Paris : SFSIC.

Puustinen L., Sumiala-Seppänen J., Lindeberg A., Perttula E. (2007), *Mapping Media and Communication Research : France*. Rapport de recherche. Université d'Helsinki, Département de communication. Disponible sur http://195.130.87.21:8080/dspace/bitstream/123456789/267/1/ Puustinen-mapping%20media%20France.pdf

Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC). *Annuaire de la recherche en sciences de l'information et de la communication*. Document pdf sur cédérom. Paris : SFSIC, 360 pages